

FORMATION AU MONTAGE, DEMONTAGE ET TRANSFORMATION DES ÉCHAFAUDAGES

Réf. réglementaire: décret n° 2004-924 du 01/09/04
(art. R 4323-69 du code du travail)

OBJECTIFS

- Connaître et savoir appliquer les modes opératoires et mesures de prévention concernant le travail en hauteur.
- Savoir utiliser les équipements de protection individuelle (harnais).
- Comprendre un plan de montage d'échafaudage.
- Vérifier l'adéquation de l'équipement de travail à l'opération envisagée.
- Réaliser le montage, le démontage et les transformations d'un échafaudage en sécurité.

PROGRAMME

1. Rappels théoriques

- Contexte réglementaire du travail en hauteur, décret du 1 septembre 2004.
- L'alerte en cas de danger grave et imminent et la conduite à tenir en cas d'accident.
- Analyse des risques présents lors des interventions, travaux et opérations réalisés en hauteur dans le contexte de l'établissement.
- Les différents types d'équipements de travail utilisés pour réaliser les travaux en hauteur.
- Les équipements de protection collective (garde-corps, filets...).
- Les équipements de protection individuelle (harnais, longues, casque...).

2. Montage, démontage et transformation d'échafaudages

- Le plan de montage, démontage et transformation :
 - ↳ *Lecture des notices des fabricants*
- Les conditions en matière d'efforts de structure admissibles :
 - ↳ *Notions fondamentales concernant la stabilité et les surcharges*
 - ↳ *Traduction physique des dysfonctionnements*
- La sécurité lors du montage, démontage et transformation (mise en sécurité de la zone de travail et conditions de réception et de mise au rebus des éléments de l'échafaudage notamment)
- Les mesures de prévention contre la chute des personnes ou d'objets,
- Les mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques,
- L'entretien et les vérifications périodiques.

3. Applications pratiques

- Entraînement au port du harnais, mise en situation et vérification des conditions de sécurité des dispositifs de protection individuelle,
- Montage et démontage des échafaudages,
- Approvisionnement des pièces sur l'échafaudage
- Mise en œuvre des différents équipements de travail destinés au travail en hauteur présents dans l'établissement.

VALIDATION DE LA FORMATION

Au regard des résultats des épreuves pratiques et théoriques, notre formateur délivrera un **"avis détaillé pour chaque collaborateur"** qui fera suite à une évaluation des connaissances et savoir-faire. Il vous permettra d'établir ensuite, l'attestation de compétence pour la conception, le montage, le démontage, la modification, l'exploitation et l'utilisation des échafaudages.

EQUIPEMENTS DES STAGIAIRES

Chaussures de sécurité, casque, gants, clefs et niveau.